

Bonjour,

**Tous les élèves de 6<sup>ème</sup> vont débiter l'activité natation, le lundi ou le mercredi, à partir de lundi 30/11/2020.**

Ils devront prévoir un maillot de bain (les shorts sont interdits), une serviette, un bonnet et des lunettes de piscine (il est préférable d'éviter les masques), dans un sac différent de celui du sac d'école. Aucun matériel ne pourra leur être prêté.

- ⇒ Merci de faire le nécessaire, il est peut-être encore temps de commander ou d'utiliser le click and collect proposé par les magasins.

La première séance sera consacrée à une séance de test, tous les élèves passeront l'épreuve du savoir nager, les 2 séances suivantes permettront d'ajuster et faire des groupes de niveaux.

Les élèves qui ne savent pas nager ou qui sont en grande difficulté seront pris en charge dès le premier cours par un professeur.

A l'issue de celles-ci, 3 groupes seront déterminés et un professeur d'EPS (pas forcément celui de l'élève) prendra en charge le groupe. Les groupes seront alors notifiés sur pronote et lors de l'absence du professeur, seul son groupe sera libéré.

Après les vacances de fin d'année, les 3 groupes n'iront pas à la piscine en même temps :

Le groupe des bons nageurs commencera par l'activité Course d'orientation ou tennis de table en cas de mauvais temps pendant que les 2 autres groupes iront à la piscine.

Au 3<sup>ème</sup> trimestre ce sera au tour du groupe 2 (en fonction de leur progrès) de faire de la course d'orientation et le groupe 1 et 3 iront à la piscine. Les non nageurs iront à la piscine les 2 trimestres. Notre priorité est que tous les élèves sachent nager.

Nous vous rappelons que le savoir nager est une **priorité nationale** qui est inscrite dans le socle commun de connaissances et de compétences. Il est donc primordial que les élèves soient présents aux cours, c'est en pratiquant qu'on apprend et qu'on progresse.

Dans le cas où votre enfant ait oublié ses affaires, il ne pourra pas venir à la piscine et sera envoyé en permanence pour effectuer un travail qui sera noté, en aucun cas il ne pourra sortir.

Si votre enfant est inapte ponctuellement (exemple : règle) il devra rester en permanence pour faire un travail également noté. A l'issue des 2h de permanence il devra remettre son travail au professeur, sinon il aura zéro.

Dans le cas d'une inaptitude plus longue (1 mois), il faudra fournir un certificat médical le médecin scolaire se laisse le droit de vous contacter pour plus d'informations.

Nous respecterons scrupuleusement le protocole sanitaire de la piscine :

- A l'entrée mettre du gel hydroalcoolique
- Enlever les chaussures avant de rentrer dans le vestiaire
- Rentrer dans le vestiaire par groupe de 2 maximum, se changer tout en gardant le masque
- Mettre ses affaires dans un casier (Il faudra prévoir un jeton)
- Mettre le masque dans une pochette avec prénom de l'enfant (pochette mise à disposition par le professeur) juste avant de passer sous la douche (**prévoir un masque de secours dans le cas où le premier serait mouillé**)
- Passer sous la douche et se savonner, passer obligatoirement par le pédiluve
- Dans les tribunes il faudra s'asseoir à distance de ses camarades
- Dans le bassin il faudra bien respecter la ligne d'eau indiquée par le professeur (12 élèves maximum par ligne d'eau)
- En sortant du bassin, passer rapidement sous la douche, se sécher et remettre le plus tôt possible son masque
- Se rhabiller et remettre ses chaussures en dehors du vestiaire.
- **ATTENTION : LES SÈCHES CHEVEUX SONT INTERDITS PRÉVOYEZ UN BONNET**

En vous remerciant de votre coopération,  
Cordialement

L'équipe EPS